



Mairie d'Aumont en Halatte

1, rue Henri Dupriez
60300 AUMONT en HALATTE
Tel : 03.44.53.63.89
Fax : 03.44.27.81.65

Département de l'Oise
Arrondissement de Senlis

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 18 NOVEMBRE 2024

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 13 novembre 2024 s'est réuni le 18 novembre 2024 à 19h30 sous la présidence de Madame Jaunet Christel, le Maire.

PRÉSENTS :

Mesdames JAUNET, CORMARY, DIVAY, CARTON, F. DEL RIO
Messieurs MORIN, GUERDA, BLANC,

ABSENTS EXCUSÉS : D GROSPIRON pouvoir à C. JAUNET, T MARVILLE,
S. BOUTOILLE,

1/ DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

A l'unanimité, Madame JAUNET Christel est élue secrétaire de séance.

2/ APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2024:

Le compte-rendu du conseil municipal du 7 octobre 2024 est approuvé

3/ APPROBATION DE LA CONVENTION DE LA CCSSO POUR L'UTILISATION DE L'APPLIACATION ILLIWAP

Madame le Maire propose l'adhésion à ILLIWAP, une application qui permet d'informer rapidement les habitants, cette application est proposée via la CCSSO et sera gratuite pour la commune car prise en charge par la CCSSO contrairement à Intramuros que nous avions prévue de mettre en place. Elle permettra de plus à la CCSSO de prévenir les Aumontois par exemple pour un changement de date de ramassage des poubelles. Elle sera mise en place en 2025.

A l'unanimité le conseil valide cette convention et autorise Madame le Maire à signer cette convention.

4/ APPROBATION DE LA CONVENTION DU SMOTHD DE VIDEOSURVEILLANCE

Suite à la présentation du SMOTH concernant la présentation de la convention sur la vidéo surveillance. Cette convention offre la possibilité au SMOTH d'avoir accès à nos vidéos sous réquisition des forces de l'ordres.

A l'unanimité le conseil autorise Madame le Maire à signer cette convention.

5/ APPROBATION DE DEVIS DE L'ISOLATION DE LA TOITURE DE LA MAIRIE.

Nous avons un premier devis de la société Surhomme Réno pour l'isolation du grenier de la mairie pour un montant de 7900€HT. Ce devis nous a servi à déposer une demande de subvention qui nous a été accordée. Après étude la qualité de l'isolation était insuffisante et il a été décidé de consulter de nouvelles entreprises. Monsieur Morin nous a proposé un devis de l'entreprise Avenir rénovation. Ce devis est bien plus complet et propose des options supplémentaires : à savoir un doublage en contre cloison de l'isolation et la peinture de ces contre-cloisons. L'aménagement complet du grenier permettra d'améliorer le stockage des archives.

A l'unanimité le conseil décide d'accepter la totalité des options de la société Avenir Rénovation pour un montant total de 13 789,00€HT et autorise Madame le Maire à signer ce devis

6/ BAIL DE CHASSE POUR LES PARCELLES A7-A8-A9-A10-A11-A12-A13-A14-A15-A16-A17-A718

La commune a reçu un courrier de Monsieur Mallet. Celui-ci souhaite que la commune lui concède un bail de chasse sur ces parcelles aux conditions habituelles.

Madame le Maire rappelle que ces parcelles classées en ENS viennent d'être acquises par la commune et ont bénéficiées d'une subvention du Conseil départemental.

Le bail, fourni par la fédération des chasseurs, est établi pour une durée d'un an renouvelable, habituellement du 1^{er} juin jusqu'au 31 mai de l'année suivante.

Exceptionnellement celui-ci sera établi du 1^{er} décembre 2024 au 31 mai 2025.

A l'unanimité, le conseil autorise Madame le Maire à signer un bail de chasse avec Monsieur Mallet

Questions diverses :

Travaux de marquages au sol de la commune : Mme Del Rio nous informe qu'elle revoie l'entreprise la semaine prochaine. Elle indique que ces travaux ne pourront être réalisés qu'au Printemps.

Contrat Véolia : Mme Del Rio indique que la balayeuse passera le 4 décembre.

Madame Jaunet Christel lève la séance à 20h15

Christel JAUNET
Le Maire

